

De : CDOS Manche [<mailto:manche@franceolympique.com>]

Envoyé : lundi 6 juillet 2026 10:01

À :

Objet : Rappel: Plateforme MANCHE INFO SPORT - Formation des dirigeants - TRANSMETTE A VOS CLUBS



« Le bénévolat, une richesse qu'il faut accompagner »

Enrichissement, montée en compétences, valorisation, polyvalence, crédibilité, engagement, sont autant d'adjectifs illustrant la plus-value que peut apporter la formation pour des personnes bénévoles engagées au sein d'associations.

Se former est un véritable levier pour développer, animer la vie de l'association et sécuriser vos pratiques.

Pourquoi se former ?

Les bénévoles sont au cœur du fonctionnement de votre association. C'est une vraie richesse, mais cela nécessite diverses compétences comme par exemple :

- monter des projets
- animer une réunion / une assemblée générale
- gérer un budget
- effectuer une demande de subvention
- etc.

Selon vos besoins individuels et les besoins de l'association, se former peut donc aider à :

- Mieux répartir les responsabilités au sein de l'association
- Mieux identifier les responsabilités au sein de l'association
- Donner envie à de nouveaux bénévoles de s'impliquer
- Mieux communiquer et mieux valoriser les actions portées par l'association
- Mieux appréhender sa fonction au sein de l'association (dirigeant, président ou co-président, secrétaire, trésorier etc.)
- Etc.

Par où commencer ?

Voici 5 actions simples à mettre en place au sein de votre association :

1. Identifier les besoins au sein de son association (individuels et collectifs)

→ Qui fait quoi aujourd'hui ? Où sont les difficultés ? Où sont les atouts ?

2. Identifier les compétences et les ressources au sein et autour de votre association

→ Au sein de l'équipe dirigeante / Au sein des adhérents de l'association ? Au sein de l'entourage l'association (collectivité / partenaires privés / réseau fédéral etc.)

3. Cibler vos priorités

- Qu'est qui est urgent ? Qu'est-ce qui est important ?

4. Si vous avez identifié les compétences, les ressources au sein de votre association pour répondre à ces priorités :

- Sollicitez ces acteurs
- Appuyer vous sur ces compétences
- Proposer l'organisation de formations internes

5. Si vous constatez des manques et que la formation des bénévoles peut répondre à ce(s) besoin(s) et ce(s) priorité(s), plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Pour se former à la gestion associative (cible prioritaire dirigeants associatifs): **Certif'Asso (Ligue de l'enseignement)**

🔗 <https://laliquenormandie.org/agenda/certifasso-a-saint-lo-en-presentiel-certificat-de-formation-a-la-gestion-associative-hiver-2026/>

Ligue de l'Enseignement de Normandie, 5 Boulevard de la Dollée 50000 Saint-Lô ; crva50@laliquenormandie.org; 02 33 77 42 50

- Pour se former sur un outil simple portant sur la comptabilité associative : **BasiCompta® (CDOS)**

🔗 <https://www.manche-franceolympique.org/Basicompta-2025-demandez-le-programme-a240.html> Contact : CDOS de la Manche ; 02 33 57 67 97 ; manche@franceolympique.com

Pour bénéficier des formations ciblées sur diverses thématiques (Communication, numérique, droits des associations et réglementation, mobilisation et gestion d'équipe de bénévoles etc.) **Form'Asso (Les Unelles – Coutances)**

Un dispositif local d'accompagnement des bénévoles

🔗 <https://www.facebook.com/centredanimationlesunelles/photos/-nouveau-le-dispositif-formasso-arrive-aux-unelles-le-centre-danimation-les-unel/814077771016936/> (direction@lesunelles.fr; Centre d'Animation les Unelles ; BP 524 ; 50205 COUTANCES Cedex ; Tél : 02.33.76.78.50 ; accueil @ lesunelles.fr

- Pour bénéficier d'un module de formation gratuit en ligne concernant la gestion administrative : **Plateforme Manche Infos**

Sports : <https://www.pearltrees.com/atelier50/learning-benevoles-associatifs/id100207945#item765531654>

- Pour bénéficier de fonds permettant le financement de formations de bénévoles répondant spécifiquement à vos besoins, il existe le **Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA 1)** : <https://www.manche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Jeunesse-engagement-sports-et-vie-associative/Vie-associative2/Aide-aux-associations/Fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-FDVA/FDVA-1-Volet-formation-des-benevoles>

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche ; 5 Bis, rue des près ; BP 442 ; 50002 Saint-Lô Cedex ; Tél. 02 50 28 71 48 ; Mail : arthur.rome@ac-normandie.fr

Le Comité départemental pour le développement de l'emploi associatif (CODDEA) est au service des associations et des bénévoles qu'il accompagne au quotidien. Il leur apporte un soutien précieux grâce à un conseil juridique adapté et à une expertise comptable, afin de les aider à se structurer, à sécuriser leurs démarches et à développer leurs projets ainsi que l'emploi associatif. CODDEA 585 Rue de l'exode 50000 Saint Lô - [02 33 55 91 04](tel:0233559104)

Prochain focus

👉 Prévention des Violences dans le sport – TOUS CONCERNES EN NORMANDIE



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Manche

